



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

**Marché de travaux : Aménagement du bourg de Stival sur la commune
de Pontivy**

**Travaux de voirie, eaux pluviales et réseaux souples.
Avenant valant modification du marché en cours d'exécution**

DEL-2018-122

Numéro de la délibération : 2018/122

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 10/12/2018

Date de convocation du conseil : 04/12/2018

Date d'affichage de la convocation : 04/12/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, M. Michel JARNIGON par M. Hervé JESTIN, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Christine LE STRAT, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN.

Étaient absents : Mme Annie GUILLEMOT, Mme Véronique RISSEL, M. Eddy RENAULT.

**Marché de travaux : Aménagement du bourg de Stival sur la
commune de Pontivy
Travaux de voirie, eaux pluviales et réseaux souples.
Avenant valant modification du marché en cours d'exécution**

Rapport de Yann LORCY

Vu la délibération du 8 décembre 2015, portant attribution du marché de travaux pour l'aménagement du bourg de Stival à :

- La société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST de Pontivy (56) en cotraitance avec la société SBCEA de Pluméliau (56) pour le lot n°1 – Voirie et eaux pluviales pour un montant de 1 682 500.00 € HT
- La société GARCZYNSKI TRAPLOIR de Noyal Pontivy (56) pour le lot n°2 – réseaux souples pour un montant de 682 257.30 € HT

Vu la délibération n°2017/110 du 11 décembre 2017 portant avenant n°1 au marché afin de prendre en compte une modification des aménagements et l'ajout de prestations non prévues au marché initial ne générant aucune incidence financière,

Vu que pour des raisons techniques, des modifications ont été apportées au projet initial,

Vu l'article 3 de l'acte d'engagement « délais d'exécution » portant une fin de travaux au 31 décembre 2018,

Vu l'avis de la commission des achats du 27 novembre 2018 validant la proposition de travaux supplémentaires et la prolongation de la durée du marché,

Après en avoir délibéré, les membres de la commission précitée proposent de valider (avis favorable à l'unanimité des membres de la commission) un avenant n°2 au lot n°1 – Voirie, eaux pluviales :

L'avenant a pour objet de prendre en compte :

- La mise en œuvre d'enrobés de la tranche 3 (axe Pontivy – Cléguérec)
- Une prolongation du délai d'exécution

En effet, suite à la signature d'une convention entre la ville de Pontivy et le Département pour la prise en charge financière des enrobés par le Département, la ville de Pontivy souhaite réaliser les enrobés de la tranche 3 (axe Pontivy – Cléguérec) se situant sur la RD 764 et la RD 156.

Une nouvelle prolongation du délai d'exécution est rendue nécessaire :

- pour la réalisation des enrobés sur la RD 764 qui a été confiée à l'entreprise après signature d'une convention entre le Département et la Ville,

- en raison de la réponse tardive de l'Architecte des Bâtiments de France et du service d'Archéologie Départemental concernant les aménagements du jardin de l'église et de la rue St Pierre,
- mais également du fait du retard de la livraison des candélabres de la rue des Déportés notamment sur la tranche 3 des travaux.

Le délai d'exécution est prolongé de 5 mois amenant à une fin d'exécution des travaux au 31 mai 2019.

Ces modifications génèrent une plus-value de 58 575.00 € HT représentant une augmentation de 3,48% par rapport au marché initial et de 3.47% par rapport au montant global de l'opération tous avenants cumulés (cf. tableau suivi comptable joint) Le nouveau montant de marché est désormais porté à la somme de 1 741 075.00 € HT. Les autres dispositions du marché demeurent inchangées.

Nous vous proposons:

- D'accepter les propositions de la commission des achats,
- D'autoriser la Maire à signer l'avenant valant modifications du marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 décembre 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**